

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 295-296

Rubrik: Entre nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



www.suissemagazine.com

Numéro 295-296 – mars-avril 2014

RÉDACTION

Directeur de la publication :

Philippe Alliaume.

Directeur artistique :

Jérôme Liniger.

Ont collaboré à ce numéro :

Denis Auger, Alain-Jacques Czouz-Tornare, Juliette David, Jérôme Liniger, Henriette Nicolet, Martine Roesch.

Rédaction de Suisse Magazine, 9, rue Sadi-Carnot, 92170 Vanves.

Tél. : +33 (0)1 41 08 13 92.

Fax : +33 (0)9 53 21 16 93.

redaction@suissemagazine.com

RÉALISATION ET IMPRESSION

Imprimerie Chirat

744, rue de Sainte-Colombe

42540 Saint-Just-la-Pendue



CRÉDIT-PHOTOS

Couv. : Circus Knie/ZVG

p. 2 : Circus Knie/Nicole Bökhaus

swiss-image.ch/Philipp Giegel, DDPS

pp. 2 et 24 : Pro Gastronomía, une fondation Nestlé

p. 35 : Police AG, Chancellerie fédérale

pp. 2, 16 à 18, 20, 21, 25, 30, 31, 35, 36 : DR

INFORMATIONS LÉGALES

Fondé en 1955. Éditeur : Franco-Suisse de

Publications, Sàrl de presse. Gérante : Martine

Roesch. Associés : Juliette et Philippe Alliaume.

Siège Social : 9, rue Sadi-Carnot, 92170 Vanves.

SIRENE : 413 199 308 RCS Nanterre.

APE : 5814Z - TVAIC : FR16413199308.

CPPAP N° 0417 K 81552 - ISSN N° 1274-7769.

Dépôt légal à parution © 1997-2014 FSP Sàrl

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation. Reproduction après accord formel sous réserve de mentionner la source et d'adresser un justificatif au journal.

ABONNEMENTS : voir ci-contre

ANNONCEURS

Pour communiquer dans Suisse Magazine, merci de nous contacter.

Tél. : +33 (0) 1 41 08 13 92

publicite@suissemagazine.com

ENTRE NOUS

Il semblerait que les banques suisses se mettent en conformité et appliqueront l'échange automatique des données dès le 1er janvier 2015. Elles préviennent leurs clients résidents français et leur enjoignent de se mettre en règle avec Bercy. On ne peut le leur reprocher. Elles enverront donc une liste des titulaires de comptes au gouvernement suisse qui les transmettra à Bercy, où une cellule de « traque fiscale aux fraudeurs » a été créée. Certains clients sont binationaux (Suisse-France) et seront ainsi traités parce qu'ils résident en France. Ils ont des comptes familiaux anciens. La possession de ces comptes, même avec des sommes insignifiantes au vu des enjeux, les oblige à se régulariser et à entrer dans la terrible machine inquisitoriale fiscale française. La France a besoin d'argent, la Suisse est meilleure gestionnaire. Ses citoyens aussi. Peut-on agir pour que le gouvernement de la Confédération ne lâche pas ses ressortissants ? Merci de votre aide. U. L., Paris.

J'ai bien reçu votre courrier et le Suisse Magazine qui l'accompagnait et vous en remercie. J'ai lu avec beaucoup de plaisir et un vif intérêt votre article sur Sainte-Croix et sa région (NDLR : dans le numéro 291-292). Je l'ai trouvé très intéressant et instructif, et reflétant bien l'attrait de ce coin de pays auquel je suis effectivement très attaché. M. Pascal Broulis, conseiller d'État vaudois.

À ne pas rater

Arte diffusera tout début mai les deux parties du documentaire Home Suisse Home de Peter Latsko, coproduit par Gedeon Programmes et Point Prod, en partenariat avec TV5 Monde. C'est un superbe et spectaculaire film sur les sites suisses classés au Patrimoine mondial de l'Unesco. Surveillez vos programmes de télévision...

Abonnés par prélèvement : Suisse Magazine s'occupe de la migration SEPA (RAPPEL)

Vous êtes de plus en plus nombreux à avoir choisi le prélèvement automatique qui vous permet de ne payer le magazine qu'après réception et vous évite de devoir vous réabonner. Début 2014, suite à une décision européenne, les prélèvements ont migré en mode « SEPA » (standard européen interbancaire). Il n'y a eu aucun changement notable pour ceux qui sont déjà abonnés par prélèvement, vous avez été prélevés début février et le serez ensuite dans les 15 jours qui suivent l'envoi de chaque magazine, donc aux alentours du 15 des mois de mars, mai, juillet, septembre, novembre, janvier, d'un montant qui est actuellement de 8 euros par exemplaire envoyé.

Pour les nouveaux abonnés (renseignez-vous au 03 44 51 97 21 si intéressés) nous vous ferons signer un simple mandat normalisé SEPA.

Si vous changez de compte bancaire, pensez à nous prévenir pour vous éviter des frais de rejets.

Le prélèvement automatique vous simplifie la gestion de votre abonnement, vous évite toute rupture et vous évite de payer d'avance. Fidèlement vôtre.

ABONNEZ-VOUS

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Code postal _____
Ville _____ Pays _____

France : 1 an 47 € [] 2 ans 84 € [] Abonnement de soutien 70 € []
Étranger : 1 an 51 € [] 2 ans 90 € [] Abonnement de soutien 100 € []

[] Abonnement complémentaire : pour 1 € de plus, je désire faire connaître Suisse Magazine et abonner un ami (indiquer ses coordonnées sur une feuille à part)

A copier ou photocopier : Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de SUISSE MAGAZINE, Service abonnements, 15 rue de Méry, 60420 Ménévillers, Tél. : 03 44 51 97 21 Paiements par Visa ou prélèvement : nous contacter à abonnements@suissemagazine.com

SM295-296